



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

administration

Question écrite n° 47102

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'accueil de nouveaux habitants dans une commune. A l'occasion de leur arrivée, ils sont généralement invités à venir se présenter en mairie. Ils peuvent ainsi notamment être répertoriés et être informés sur la vie de la commune en général et l'organisation des différentes manifestations. Cependant aucun texte ne dispose de cette obligation et il est regrettable, essentiellement en milieu rural, que les maires ne puissent instaurer une relation avec les nouveaux habitants faute d'information. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement envisage de mettre en place une obligation d'information.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47102

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7247